

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 12 novembre 2019

CP2019_11_3
id. 4899

Le 12 novembre 2019, les membres de la commission permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombres de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 10*

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, Mme DEBIAIS, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BESIERS (pouvoir à M. HENRYOT), Mme LE CORRE (pouvoir à Mme NEGRE)

Absent(s) :

Mme CABOS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme SARDEING-RODRIGUEZ

Le quorum légal est atteint, la commission permanente a délibéré.

DÉLIBÉRATION

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE POUR LA PRODUCTION
DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Monsieur le Président soumet à la commission permanente un dossier présenté par Tarn et Garonne Habitat (TGH) dans le cadre des demandes d'aides à la production de logements sociaux pour une opération relevant de la programmation Etat 2018.

Par délibération du 5 avril 2017, l'Assemblée départementale a modifié l'intervention de la collectivité en réservant ses aides pour les surcoûts architecturaux et et techniques en faveur des logements PLAI, à hauteur de 2 500 € plafonnée à 10 logements, sous réserve que le Département ait été associé en amont au projet de construction ou d'acquisition.

Tarn-et-Garonne Habitat sollicite une aide départementale pour une opération de 37 logements dont 6 PLAI sur la commune de Pompignan qui a fait l'objet d'un avis favorable de financement dans le cadre des crédits délégués Etat:

Opérateur	Communes	Opération	n° Progos	Travaux	Subvention
TGH	Pompignan	Le Hameau du bel soleil route de Fronton lieu dit village : construction de 37 logements dont 6 PLAI	LOG 05594/FHAB	Surcoût architectural périmètre ABF topographie terrain adaptation des locaux aux handicapés	15 000 €
TOTAL	6 logements PLAI x 2 500 €				15 000 €

* Autorisation de programme 2019	77 500 €
* Engagement à la présente commission	15 000 €
* Disponible	62 500 €

DÉCISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération de l'Assemblée départementale du 5 avril 2017 relative aux aides financières du Département dans le cadre du logement social,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve l'attribution d'une subvention départementale de 15 000 € à Tarn-et-Garonne Habitat, dans le cadre des demandes d'aides à la production de logements sociaux, pour l'opération de construction de 37 logements - dont 6 PLAI à Pompignan - Le hameau de Bel Soleil route de Fronton ;
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 2041782, sous-fonction 72 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC